



L'amélioration de la circulation fiduciaire en 2012 et 2013

Communication du Gouverneur à l'occasion de la réunion annuelle des directeurs de succursales et agences de la Banque d'Algérie

Alger, le 21 Mars 2013

1. Conformément aux dispositions de l'article 2 de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit modifiée et complétée, le privilège d'émettre sur le territoire national de la monnaie fiduciaire (billets et pièces de monnaie métallique) est délégué par l'Etat à titre exclusif à la Banque d'Algérie. Il s'agit pour l'Institut d'émission d'un service public. La Banque d'Algérie produit les billets et les pièces de monnaie métallique et approvisionne les banques et Algérie Poste à leur demande. Historiquement, l'Algérie est le premier pays à produire ses billets de banque sur le continent africain.

Avant la décennie 2000, les sorties nettes de billets de banque étaient relativement faibles, car la hausse marquée de sorties à l'approche des fêtes religieuses, en début d'été ou à la rentrée scolaire se résorbait dans les mois qui suivent par l'effet des entrées additionnelles de billets de banque au niveau des agences de la Banque d'Algérie.

Par contre, depuis 2006, le cycle de sorties de billets a complètement changé, à mesure que les sorties mensuelles de monnaie fiduciaire ont rarement été inférieures aux entrées de monnaie fiduciaire à travers les agences de la Banque d'Algérie. Au cours de la période 2006-2011 le flux net de monnaie fiduciaire a été négatif uniquement pour trois (3) mois. Ce phénomène nouveau a généré la hausse de la part de la monnaie fiduciaire (émissions de monnaie fiduciaire par la Banque d'Algérie moins encaisses des banques) dans la masse monétaire M2. Cette part est passée de 22,1 % à fin 2008 à 25,3 % à fin 2010 puis à 25,9 % à fin 2011 et, enfin, à 26,7 % à fin 2012.

Cette évolution reflète le rôle accru de la sphère budgétaire dans l'expansion des liquidités, à en juger notamment par l'envolée des dépôts au CCP et au Trésor dont l'encours de dépôts est passé, pour le premier de 265,6 milliards de dinars à fin 2008 à 590,3 milliards de dinars à fin 2012 et pour le second de 194,2 milliards de dinars à fin 2008 à 783,3 milliards de dinars à fin 2012. A ces évolutions s'ajoute la demande d'encaisses des ménages accrue à partir de 2008 et particulièrement entre 2011 et 2012. A titre d'exemple, la sortie moyenne mensuelle de la monnaie fiduciaire est en hausse, entre 2006 et 2011, passant d'un flux moyen mensuel de 13,486 milliards de dinars en 2006 à 21,701 milliards de dinars en 2008 puis à 23,523 milliards de dinars en 2010 et atteignant 39,857 milliards de dinars en 2011. En 2012, le flux de sortie nette de monnaie fiduciaire s'est poursuivi durant les dix premiers mois de l'année, alors que durant les deux derniers mois, les flux de sortie nette de monnaie fiduciaire ont été négatifs à hauteur de 18,926 milliards de dinars en novembre et de 33,888 milliards de dinars en décembre 2012, ayant pour résultat la baisse du flux moyen mensuel de monnaie fiduciaire (32,228 milliards de dinars) comparativement à l'année 2011 (39,857 milliards de dinars).

En effet, durant la période 2006-2012, les principales caractéristiques des émissions nettes de monnaie fiduciaire par la Banque d'Algérie sont :

- un trend mensuel de sorties de monnaie fiduciaire haussier (seulement cinq mois durant lesquels les entrées ont été supérieures aux sorties dont deux mois pour la seule année 2012) entre 2006-2011 avec un trend élevé en 2012 en dépit de sa baisse comparativement à l'année 2011 ;
- une évolution déconnectée des périodes de traditionnelles sorties élevées de monnaie fiduciaire (fin de mois, fêtes, été, entrée scolaire,...) ;
- une préférence en hausse des ménages et probablement des entreprises privées pour la monnaie fiduciaire, alors que le système de paiements de masse (télé-compensation), aux standards internationaux, sûr et fiable, fonctionne sans problèmes techniques à ce jour et ce, depuis mai 2006. Ce système sécurisé assure la traçabilité des paiements et doit normalement susciter l'utilisation préférentielle de la monnaie scripturale.

2. Afin de répondre à la demande haussière de monnaie fiduciaire, la Banque d'Algérie a augmenté la production des coupures de 1000 DA et 500 DA et a émis la nouvelle coupure de 2000 DA en avril 2011. La production de cette dernière s'est accélérée en 2012. A fin 2012, la coupure de 2000 DA représente 26,86 % du montant global des billets de banque en circulation, celle de 1000 DA a atteint une part relative de 68,11 %, alors que la coupure de 500 DA ne représente que 3,03 %. Les parts des autres coupures sont minimales. A fin 2012, la coupure de 200 DA (série 1983) ne représente plus que 1,34 % de l'encours de monnaie fiduciaire en circulation (en valeur) hors Banque d'Algérie. Le processus de retrait des billets de 200 DA (série 1983) se poursuit au fur et à mesure des versements (reflux) à la Banque d'Algérie.

Il convient de souligner que les sorties annuelles brutes de monnaie fiduciaire sont en forte hausse. A titre d'exemple, les sorties de monnaie fiduciaire ont été de 1479,6 milliards de dinars en 2009, dont une part de 82,27 % affectée à Algérie Poste, de 1633,4 milliards de dinars en 2010 dont 87,52 % au profit de Algérie Poste, de 1977,8 milliards de dinars en 2011 dont 92,43 % au profit d'Algérie Poste et de 2475,0 milliards de dinars dont une part de 92,02 % affectée à Algérie Poste. La moyenne mensuelle de sorties de billets au profit d'Algérie Poste a été de 101,4 milliards de dinars en 2009, 119,1 milliards de dinars en 2010, 152,3 milliards de dinars en 2011 et 189,8 milliards de dinars en 2012.

En effet, malgré l'incendie survenu à l'Hôtel des Monnaies, le 19 août 2012, la Banque d'Algérie a pu continuer à répondre favorablement à la demande de billets et de pièces de monnaie métallique des banques, du Trésor et d'Algérie Poste. C'est ainsi qu'Algérie Poste détient des encaisses appréciables, soit plus de 60 milliards de dinars en moyenne journalière au cours du troisième trimestre de 2012, plus de 43 milliards de dinars au cours du quatrième trimestre de 2012 et plus de 50 milliards de dinars pour les mois de janvier et février de 2013. Ces encaisses et les livraisons quotidiennes de monnaie fiduciaire par la Banque d'Algérie permettent à Algérie Poste de répondre à toute demande de retrait de sa clientèle notamment les ménages.

En outre, les encaisses de monnaie fiduciaire disponibles au niveau des succursales et agences de la Banque d'Algérie, à travers le territoire national, atteignent 188 milliards de dinars à fin février 2013. Les importantes encaisses disponibles au niveau de toutes les succursales et agences de la Banque d'Algérie, au 19 mars 2013 (196,9 milliards de dinars), permettent de couvrir en moyenne l'équivalent de 36 jours ouvrables de demande au niveau national. La Banque d'Algérie veille à consolider cette performance au niveau national et par wilaya, pendant que ces encaisses en monnaie fiduciaire sont largement disséminées à travers le territoire national. La Caisse Générale (Banque d'Algérie) dispose, elle aussi, d'une encaisse appréciable, soit plus de 60 milliards de dinars au 19 mars 2013, pour assurer pleinement et en permanence ses missions relatives à l'émission de monnaie fiduciaire. Cela s'inscrit dans les prérogatives de l'Institut d'émission en vertu de l'article 35 de la loi relative à la monnaie et au crédit qui stipule que la Banque d'Algérie « ... est chargée de régler la circulation monétaire, ... ».

En dépit de l'effort appréciable en matière de disponibilité de monnaie fiduciaire et de rafraîchissement en la matière, la Banque d'Algérie a renforcé ses capacités de production des billets de banque et des pièces de monnaie métallique au niveau de l'Hôtel des Monnaies. Aujourd'hui, en plus des coupures de 2000 DA et 1000 DA, la coupure de 500 DA est également en production. La coupure de 500 DA est appelée à prendre une part accrue dans la circulation fiduciaire. Cet agrégat monétaire devrait connaître une croissance de près de 10 % en 2013.

En conclusion, l'amélioration quantitative et qualitative de la circulation fiduciaire en 2012 et au premier trimestre 2013 ne doit pas occulter l'opportunité et la nécessité de développer davantage les instruments de paiements scripturaux (chèques, cartes, ...). En la matière, l'accent devrait être mis sur les transactions commerciales relevant du commerce de gros et de demi gros et les transactions immobilières, d'autant que le système de paiement approprié (télé compensation) est fonctionnel depuis mi 2006 et reste utilisé à seulement 10 % de sa capacité. Si la sécurité des paiements est un élément important de la stabilité financière, le nécessaire développement des instruments de paiements scripturaux s'inscrit dans l'objectif stratégique de développement de l'inclusion financière notamment au profit des ménages dont les dépôts au niveau des banques enregistrent une forte progression (13,1 % en 2012). L'exercice du droit au compte et les facilitations en matière d'ouverture des comptes au niveau des banques s'inscrivent dans cet objectif. La Banque d'Algérie a complété le cadre réglementaire en décembre 2012, pendant que ses succursales et agences à travers le territoire national sont pleinement engagées dans le développement de l'inclusion financière.

Évolution de la monnaie fiduciaire émise par la Banque d'Algérie

Année	Monnaie fiduciaire hors BA	Flux de monnaie fiduciaire	Masse monétaire (M2)	Circulation fiduciaire *	Circulation fiduciaire / M2
2003	767 662	93 947	3 299 457	781 339	23,68%
2004	882 465	114 803	3 644 292	874 347	23,99%
2005	930 264	47 799	4 070 441	920 964	22,63%
2006	1 092 103	161 839	4 827 592	1 081 358	22,40%
2007	1 301 315	209 212	5 994 608	1 284 493	21,43%
2008	1 561 730	260 415	6 955 969	1 539 975	22,14%
2009	1 849 910	288 180	7 173 051	1 829 348	25,50%
2010	2 132 191	282 281	8 280 741	2 098 629	25,34%
2011	2 610 471	478 280	9 929 188	2 571 481	25,90%
2012	2 997 205	386 734	11 067 586	2 952 202	26,67%
févr-13	3 046 294	49 89			

* Monnaie fiduciaire hors Banque d'Algérie moins les encaisses des banques

Etat Comparatif des Sorties Durant la période de Janvier à décembre sur la période 2010-2012

Montants en milliards de DA

Mois	ANNEE 2010			ANNEE 2011			ANNEE 2012		
	Sorties AP*	Sorties globales	TAUX	Sorties AP	Sorties globales	TAUX	Sorties AP	Sorties globales	TAUX
Janvier	112,13	132,10	84,88	138,48	149,30	92,76	195,95	209,21	93,66
Février	103,45	115,58	89,51	110,80	119,77	92,51	179,71	191,73	93,73
Mars	116,05	132,74	87,43	166,35	176,83	94,07	211,89	221,75	95,55
Avril	109,96	125,92	87,33	142,70	150,73	94,67	208,33	219,71	94,82
Mai	131,42	147,80	88,91	160,72	172,82	93,00	206,30	215,84	95,58
Juin	132,20	151,29	87,38	154,02	168,98	91,14	175,22	189,97	92,24
Juillet	118,70	145,55	81,55	158,18	178,45	88,64	203,22	241,77	84,06
Août	133,71	161,37	82,86	164,46	184,88	88,95	193,23	218,74	88,34
Septembre	119,46	137,68	86,77	144,03	158,71	90,75	184,95	203,32	90,96
Octobre	125,44	134,64	93,17	175,16	187,66	93,34	211,12	230,35	91,65
Novembre	121,73	132,71	91,73	150,23	158,45	94,81	140,99	152,73	92,31
Décembre	105,21	116,01	90,69	162,99	171,24	95,18	166,50	179,91	92,55
TOTAL	1 429,46	1 633,39	87,52	1 828,11	1 977,82	92,43	2 277,41	2 475,03	92,02

* Algérie Poste